

La CES soutient les travailleurs Grecs (15.2.2)

Suite aux développements critiques récents, la Secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats (CES), Bernadette Ségal, s'est rendue en Grèce pour une réunion d'urgence avec le Président de la GSEE (Greek General Confederation of Labour), Yannis Panagopoulos. Celui-ci l'a mise au courant des nouvelles mesures d'austérité imposées à la Grèce sous la pression incessante et les menaces de la Troïka.

M. Panagopoulos a informé la Secrétaire générale de la CES des actions récentes entreprises par la GSEE au niveau européen et international, y compris des recours auprès de l'OIT (Organisation internationale du travail) et du Parlement européen. La GSEE a écrit au Président du PE, Martin Schultz, réclamant une action contre des mesures qui ne respectent pas les principes fondamentaux garantis par les Traités et la Charte des droits fondamentaux.

La Secrétaire générale de la CES condamne ce nouveau train de mesures inacceptables qui, sans égard aucun pour leur impact économique et social désastreux, déstabilisent les mécanismes de relations du travail et détruisent tout le cadre des négociations collectives privant ainsi les travailleurs d'une protection minimale. Ces mesures réduisent aussi de 22% le salaire minimum (de 32% pour les nouveaux/jeunes travailleurs), diminuent les pensions et les pensions complémentaires et imposent des milliers de licenciements dans le secteur public ainsi que la cession d'actifs de l'État, entraînant l'économie dans une récession plus profonde encore et soumettant la cohésion sociale à rude épreuve.

La Secrétaire générale, Mme Ségal, a déclaré que le plan n'offre aucune perspective de relance ou de reprise en main de son avenir par le peuple grec. Elle a également exprimé de sérieuses inquiétudes face au mépris réservé à l'accord visant à préserver les principaux mécanismes de relations du travail comme convenu par les partenaires sociaux qui tous avaient conclu que les réductions de salaires et la dérégulation du marché du travail n'augmenteraient pas la compétitivité.

En faisant remarquer que les conditions économiquement insupportables et socialement insoutenables imposées à la Grèce soulèvent également de graves questions quant au respect des principes et valeurs fondamentaux de l'UE. La Secrétaire générale a promis une solidarité sans équivoque de la CES à l'égard de la GSEE dans toutes ses actions de défense des droits et des revenus des travailleurs contre les ravages auxquels sont soumises les familles grecques. Elle s'est également engagée, au nom de la CES, à soutenir l'initiative de la GSEE auprès du Parlement européen.

La Confédération européenne des syndicats (CES) parle d'une seule voix au nom des intérêts communs des travailleurs au niveau européen. Fondée en 1973, elle représente aujourd'hui 84 organisations syndicales dans 36 pays européens ainsi que 12 fédérations sectorielles.